

## TARIFS

### GESTION

7% H.T. du loyer net de charges + 20% de T.V.A.

### LOCATIONS

**Propriétaire :** valeur TTC d'un mois de loyer hors charges.  
**Locataire :** honoraires relatifs à la visite, la constitution dossier, la rédaction du bail : **10,00 € TTC** le m<sup>2</sup>.  
honoraires relatifs à l'état des lieux : **3,00 € TTC** le m<sup>2</sup>.

sans excéder les honoraires du propriétaire.

Mademoiselle Lisa SABATIER sera votre conseillère pour la location de votre bien immobilier.

### VENTES

Commission d'agence : **6% T.T.C.** du prix de vente T.T.C. pour un mandat avec exclusivité  
**7% T.T.C.** du prix de vente T.T.C. pour un mandat sans exclusivité

Honoraires plafonds pouvant être revus en fonction de la variation du prix de vente.

Monsieur Florian LOZ sera votre conseiller pour acheter ou vendre votre bien immobilier.

### SYNDIC

	H.T.	T.V.A. (*)	T.T.C.
Mission de gestion courante, par lot principal de copropriété, à partir de	116,67€	23,33€	140,00€
Avec un minimum de	1500,00€	300,00€	1800,00€

Rémunérations à la vacation pour les prestations variables et non incluses dans le forfait annuel					
Pendant les heures ouvrables			En dehors des heures ouvrables (+50%)		
H.T.	T.V.A. (*)	T.T.C.	H.T.	T.V.A. (*)	T.T.C.
50,00 €	10,00 €	60,00 €	75,00 €	15,00 €	90,00 €

#### Prestations variables non incluses dans le forfait annuel

	H.T.	T.V.A. (*)	T.T.C.
• Contentieux et actions en justice :			
- mise en demeure	25,00 €	5,00 €	30,00 €
- remise du dossier à l'huissier, à l'avocat	83,33 €	16,67 €	100,00 €
- suivi des dossiers	A la vacation		
• Établissement de l'état daté à la charge du vendeur	350,00 €	70,00 €	420,00 €
• Honoraires sur travaux hors budget et études techniques	% du montant H.T. des travaux (à voter en AG)		
• Travaux : emprunt, subventions... à la charge du copropriétaire concerné	16,67 €	3,33 €	20,00€/lot
• Travaux : Mandataire commun en cas de subventions publiques	16,67 €	3,33 €	20,00€/lot
• Études fiscales, juridiques ou sociales spéciales pour un copropriétaire	Au nombre de copies à 0,24 € TTC la copie		
• Modification règlement de copropriété et publication	A la vacation		
• Gestion et suivi des dossiers sinistres	A la vacation + frais kilométriques		
• Assemblée générale supplémentaire	A la vacation + 10,00 € TTC /lot		
• Réunion CS supplémentaire	A la vacation		
• Visite supplémentaire	A la vacation		
• Représentation du syndicat aux AG d'autres structures	A la vacation		
• Reprise comptabilité sur exercice précédent non approuvé	16,67 €	3,33 €	20,00€/lot
• Immatriculation initiale du syndicat	10 € TTC /lot		
• Location de salle chez le syndic	Offert		
• Déplacements prestations particulières	Barème fiscal des indemnités Km		
Frais d'affranchissements, d'acheminements, de location de salle extérieure et de publication pour recherche d'employé du syndicat	Facturation au réel		

#### Travaux

Pour les prestations relatives aux travaux et études techniques, le syndic a droit à une rémunération fixée en Assemblée Générale égale à un pourcentage sur le montant des travaux T.T.C. suivant un taux dégressif selon l'importance. Des travaux.

(\*) La T.V.A. en vigueur est de 20%.

(Barème fiscal des indemnités Km)

avec un minimum de de 300€ TTC